

NAO 2021 BPCE APS



**IL Y A PLUS DE
MIETTES SUR CETTE
ASSIETTE QUE
DANS LES
PROPOSITIONS
DE LA DIRECTION !!!!**

**PRES DE 50% DE NOS REVENDICATIONS SONT DES
DISPOSITIFS QUI SONT DEJA APPLIQUES DANS LES
AUTRES FILIALES DU POLE ASSURANCES DU GROUPE BPCE !**

**L'ASSURANCE SE PORTE TELLEMENT BIEN QUE LE GROUPE BPCE VA
LE RECUPERER A NATIXIS DES 2022 !**

**CE N'EST DONC PAS UN PROBLEME D'ARGENT !
DE L'ARGENT IL Y EN A !
MAIS PAS POUR LES SALARIES DE BPCE APS !**

**LES ACTIONNAIRES (BPCE ASSURANCES / LES CAISSES D'ÉPARGNE /
LES BANQUES POPULAIRES) DOIVENT ETRE SOLIDAIRES ET METTRE LES
MOYENS POUR REHAUSSER NOTRE SOCLE SOCIAL AFIN D'ÊTRE AU MEME
NIVEAU QUE NOS COLLEGUES DU POLE ASSURANCES !**

**STOP AU MEPRIS DE LA DIRECTION !!!
STOP AUX NEGOCIATIONS STERILES !!!**

**POUR UN MEILLEUR SOCLE SOCIAL
POUR TOUT LES SALARIES DE BPCE APS !!!**

Revendications CGT BPCE APS	Réponses de la direction de BPCE APS	Contre proposition de la direction de BPCE APS
Prime transport pour tous identique à celle de BPCE Assurances	REFUS	AUCUNE
Augmentation du nombre de jours enfants malades (9 jours rémunéré) et jusqu'au 16 ans Actuellement 3 jours rémunérés et 1 jour non rémunéré	PARTIELLEMENT ACCEPTEE	<ul style="list-style-type: none"> * 1 jour d'absence supplémentaire rémunéré par an dès le deuxième enfant à charge pour la maladie des enfants de moins de 12 ans * 2 jours d'absences supplémentaires rémunérées par an pour les pères et mères d'au moins trois enfants ou plus à charge, pour la maladie des enfants de moins de 12 ans * Jusqu'à 2 jours d'absences rémunérées par an, quelque soit le nombre d'enfants, en cas d'hospitalisation d'un enfant de moins de 14 ans
Prime vacances conventionnelle : passage d'un demi moi de salaire à un mois complet	REFUS	AUCUNE
Déplafonnement de la prime d'ancienneté pour toutes les classifications éligibles	REFUS	AUCUNE
Augmentation de la dotation chèques vacances : 600 euros par salariés	REFUS	AUCUNE
Droit et liberté d'expression des salariés en entreprise : Demande d'ouverture d'une négociation afin d'établir un accord cadre	REFUS	AUCUNE
Demande d'ouverture d'une négociation pour la création d'une cellule qualité de vie au travail	REFUS	AUCUNE
Prise en charge d'une place de parking pour les salariés des sites de Grenoble et Lens	REFUS	AUCUNE
Congés anniversaires conventionnelles : maintien des congés anniversaires	REFUS	AUCUNE
PRIME MACRON 2021 (annonce gouvernementale du 28/04/2021) de 2000 euros	REFUS	AUCUNE
Prise en charge à hauteur de 50% de l'achat d'un vélo ou trottinette électrique	EN ATTENTE DE REPONSE	
Prise en charge à hauteur de 60% de l'abonnement transport en commun	EN ATTENTE DE REPONSE	



Les salariés de BPCE APS Lens sont obligés de devoir payer de leur poche un abonnement de parking pour venir travailler !



**COMME POUR LES SITES DE MERIGNAC ET DIJON,
LES SALARIES DES SITES DE BPCE APS DE LENS ET
DE GRENOBLE MERITENT EUX AUSSI
UNE PLACE DE PARKING !**

#EQUITE-POUR-TOUS-CHEZ-BPCE-APS#



Le déménagement du site de Grenoble et l'absence de solution de stationnement va doubler (voir tripler dans certains cas) le temps de trajet de nombreux salariés et impacter leur quotidien